

Veillez nous excuser si vous recevez plusieurs fois ce message (ou si vous avez déjà obtenu le label car bien sûr, dans ce cas, ce mail ne s'adresse pas à vous !)

## Déjà plusieurs labellisé Clé Verte en Wallonie : et vous ?



### Appel à candidats : dates pour la 2<sup>e</sup> session 2018 !

Le respect de l'environnement est une préoccupation croissante et de nombreux touristes ou clients d'affaire cherchent à voyager de manière plus écologique et responsable. Pour répondre à cette tendance, l'écolabel international " **Clé Verte** " (Green Key) a été lancé en Wallonie et à Bruxelles. Ce label, spécifique au secteur, est l'un des plus répandus au niveau international. Grâce au soutien du Ministre René Collin, nous pouvons offrir des conditions de labellisation très avantageuses.

### Des critères bien adaptés et un workshop d'information gratuit !

Dans le but d'aider nos futurs labellisés dans leur démarche, nous avons adapté nos critères en collaboration avec les représentants du secteur et nous vous proposons un workshop gratuit au cours duquel nous vous les présenterons, ainsi que les avantages du label et le processus de labellisation. Nous y répondrons également à vos questions et pourrons vous aider à compléter pendant cette séance votre dossier de candidature (c'est pourquoi les séances durent environ 1h pour ceux qui veulent juste être informés et jusqu'à 3h pour ceux qui veulent déjà commencer à compléter un dossier).

Les prochains workshops se tiendront **chez Mundo-N, 98 rue Nanon, 5000 Namur** aux dates suivantes :

- **Vendredi 28 septembre à 14h**
- **Mardi 2 octobre à 14h**
- **Jeudi 4 octobre à 14h**

Le nombre de places étant limité, merci de confirmer votre présence au moins une semaine avant l'évènement, en nous contactant par email à l'adresse : [j.debruyne@iew.be](mailto:j.debruyne@iew.be).

Vous ne pouvez pas être présent ? Contactez-nous sans tarder par e-mail à [cleverte@iew.be](mailto:cleverte@iew.be) ou [m.spaey@iew.be](mailto:m.spaey@iew.be).

### Pourquoi adhérer au programme Clé Verte ?

Le programme de labellisation s'adresse à tout établissement reconnu par le Commissariat général au tourisme (CGT). Il présente de nombreux avantages :

- La labellisation valorisera votre engagement sur le plan environnemental, vous permettra de [gagner en visibilité](#) et d'être référencé sous un autre angle (notamment via le site et les outils de Wallonie Belgique Tourisme et le système des écochèques) ;
- De par les actions requises dans le cadre de certains critères, vous pourrez [réaliser des économies](#) ;
- Vous pourrez rencontrer et échanger avec des prestataires partageant vos [valeurs](#) ;
- Si vous devez investir pour vous mettre en conformité, nous vous informerons sur les [solutions en matière de primes et de subsides](#) en Région wallonne. Le retour sur investissement est en général très rapide.

Voir également les sites [www.cleverte.be](http://www.cleverte.be) et <http://www.greenkey.global> pour plus d'informations sur les critères pour les différents types d'établissements et le montant des cotisations annuelles : <http://www.cleverte.be/spip.php?rubrique8>).